

DOSSIER DE PRESSE

— janvier 2016



epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE/EPAFRANCE

E-CONCERTATION : QUAND INNOVATION RIME AVEC CONCERTATION



CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

MISE EN OEUVRE D'UNE CONCERTATION NUMÉRIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC DU CENTRE URBAIN

L'aménagement du centre urbain du Val d'Europe se poursuit sur la commune de Serris, notamment avec le développement de la ZAC du Pré de Claye. EPAFRANCE organise une démarche de concertation numérique pour la création du futur parc du centre urbain, visant à informer et à impliquer les habitants et usagers locaux. La démarche d'e-concertation consiste en la mise en service d'un site internet dédié au parc et le développement d'une application web visant à recueillir les attentes des futurs usagers de cet espace public.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

E-CONCERTATION

LE FUTUR PARC DU CENTRE URBAIN,
UN ÉLÉMENT IDENTITAIRE FORT

LE CENTRE URBAIN DU VAL D'EUROPE,
UN TERRITOIRE EN PLEIN ESSOR

EPAMARNE / EPAFRANCE
40 ANS DE SAVOIR-FAIRE RECONNUS

LES PARTENAIRES

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

EPAFRANCE REND LA CONCERTATION LUDIQU ET INTERACTIVE

L'aménagement du centre urbain du Val d'Europe se poursuit sur la commune de Serris, notamment avec le développement de la ZAC du Pré de Claye. L'établissement public d'aménagement du Secteur IV de Marne-la-Vallée, EPAFRANCE, organise une démarche de concertation numérique pour la création du futur parc du centre urbain, visant à informer et à impliquer les habitants et les usagers locaux. L'agence 1001 Rues a été choisie pour développer les outils de cette e-concertation. Ce projet a été retenu par le Commissariat Général à l'Investissement dans le cadre de l'appel à projet Ecocité 2, seconde phase 2015-2020 de la démarche « Ville de Demain » lancée par l'Etat en 2010.

CONTACTS PRESSE

—

Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TEL.: 01 64 62 45 84

MAIL:

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—

Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TEL.: 01 64 62 44 12

MAIL:

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—

epa-marnelavallee.fr

La ZAC du Pré de Claye est un nouveau quartier du Val d'Europe, constitué à la fois d'habitations et d'un pôle hôtelier, structuré autour d'un parc d'environ 16 hectares. EPAFRANCE, précurseur en matière d'aménagement urbain durable, affirme sa vocation d'innovation en organisant une démarche de concertation numérique pour la création du futur parc du centre urbain. Pour concrétiser cette volonté, l'EPA s'appuie sur les nouvelles technologies et développe de nouvelles méthodes de co-production de la ville.

Cette volonté est partagée par les collectivités du Val d'Europe et la société Euro Disney qui portent une ambition forte autour de ce futur espace, ayant vocation à devenir un élément incontournable pour les citoyens.

Cette démarche inédite de concertation numérique consiste à développer une action volontariste visant une information et une participation larges et approfondies de la population locale. Cette e-concertation prévoit la mise en service d'un site internet dédié au parc et le développement d'une application web « imaginez votre parc » visant à recueillir les attentes des futurs usagers de cet espace public.

L'agence 1001 Rues a été mandatée par EPAFRANCE pour conduire cette démarche d'e-concertation et en développer les outils, le site internet dédié au parc et l'application web « imaginez votre parc » visant à recueillir les attentes des futurs usagers de cet espace public. Cette application web offre une interface interactive, ludique et connectée. Les usagers sont invités à imaginer en ligne leur propre projet.

Avec cet outil numérique, il s'agit de positionner les habitants et les usagers au coeur de la démarche de concertation et de permettre à tous de s'impliquer dans la conception et la construction de ce futur parc. Les résultats alimenteront un cahier des charges citoyen, annexé au cahier des charges de maîtrise d'oeuvre.

L'innovation de cette concertation numérique porte avant tout sur le rôle central donné aux usagers de ce futur espace public, avec le développement d'outils technologiques adaptés, évolutifs et répliquables.

A l'avenir, si d'autres concertations se développent sur le même modèle, une interface commune aux différents projets pourrait être mise en place. Cartographiée, celle-ci permettrait de localiser et de visualiser l'ensemble des démarches de concertation en cours à l'échelle de Marne-la-Vallée et plus largement, d'identifier les projets urbains actifs sur le périmètre d'intervention de l'établissement public.

E-CONCERTATION



CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

Un parc urbain est un lieu fédérateur, un espace de rencontre et d'échange fondamental dans l'animation d'une ville. Dans cette optique, EPAFRANCE a choisi de mettre en place une démarche de concertation innovante avec les habitants et les acteurs du territoire autour de ce futur parc. Pour concrétiser cette volonté, l'établissement public s'appuie sur les nouvelles technologies et développe des méthodes inédites de co-production de la ville. Cette ambition est partagée par l'ensemble des acteurs au rang desquels figurent la ville de Serris, Val d'Europe agglomération et la société Euro Disney.

L'agence 1001 Rues a été mandatée par EPAFRANCE pour développer un site internet dédié au parc du centre urbain ainsi qu'une application web, « imaginer son parc ». L'objectif est de permettre aux futurs usagers du parc d'enrichir le contenu du projet d'aménagement au travers d'un outil pédagogique. Cette application web permet d'impliquer un public plus large, de créer une véritable dynamique autour du projet et d'inscrire la démarche de concertation dans la durée.

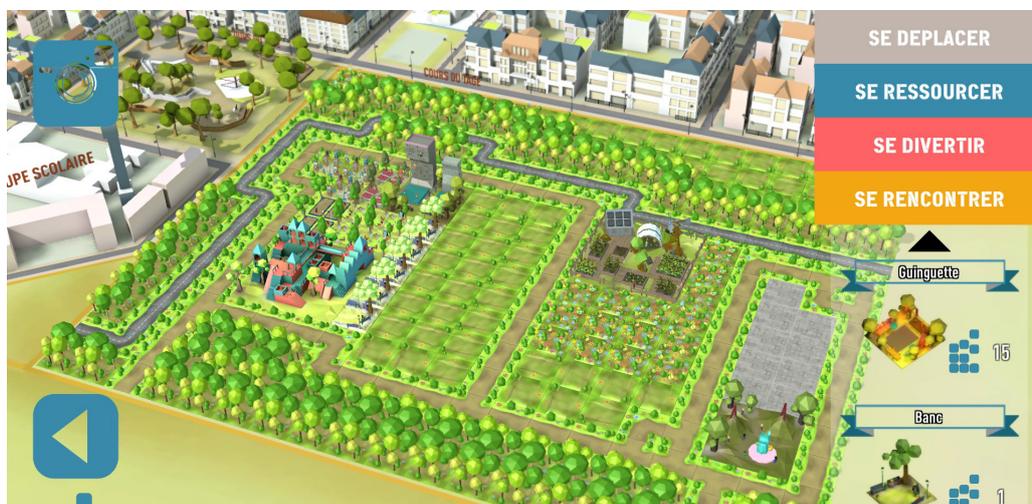
IMAGINER SON PARC

Les démarches de concertation tendent à devenir courantes dans les projets urbains et de nouveaux processus de participation sont mis en place pour permettre aux futurs usagers d'exprimer leurs attentes sur leur lieu de vie. En tant qu'aménageur, EPAFRANCE souhaite participer à cette dynamique au travers de la mise en place de l'application web « imaginer son parc ». Avec cet outil numérique, il s'agit d'ouvrir la concertation à un plus grand nombre de participants et de permettre à tous de s'impliquer dans la conception et la construction du futur parc du centre urbain. Cette application propose une interface interactive, ludique et connectée. Les usagers sont invités à imaginer en ligne leur propre projet, au moment et à la manière dont ils le souhaitent.

L'application est accessible en ligne depuis le site internet www.parcdeserris.fr. Elle est également téléchargeable gratuitement depuis Android et Appstore pour une utilisation sur smartphone.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE/EPAFRANCE



CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans cette application, les usagers ont à leur disposition deux outils numériques principaux.

Un mur des « références » contenant des photos de projets déjà réalisés aux problématiques similaires. Ces références aident les usagers à se projeter dans le projet et réveillent leur imagination afin de leur permettre de mieux utiliser l'outil de projection. Les usagers sont invités à sélectionner les images qui correspondent le mieux à leurs envies pour le site.

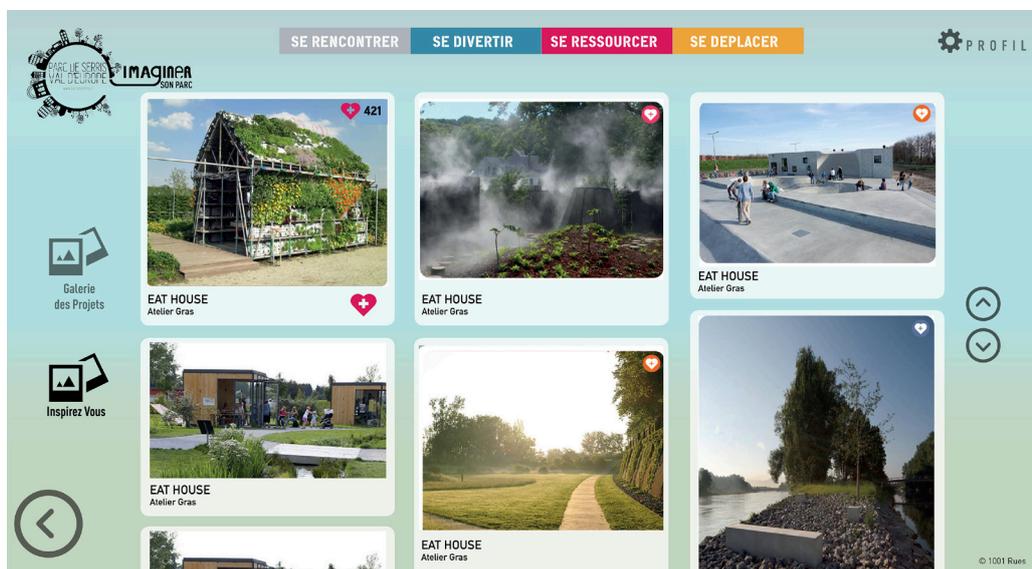
Sur un plateau de jeu représentant le futur parc, les utilisateurs de l'application peuvent choisir différents éléments de programmation parmi une bibliothèque de 31 objets, que ce soient du mobilier urbain, des éléments de nature ou des activités, leur offrant ainsi la possibilité de créer leur parc idéal. Ce deuxième outil permet de détailler les usages futurs dont souhaitent bénéficier les usagers.

Les utilisateurs peuvent également visualiser l'ensemble des projets déjà réalisés par leurs pairs. Ce « mur des projets » constitue une source d'inspiration pour les nouveaux utilisateurs et permet de présenter le type de rendu possible et les outils disponibles pour s'exprimer. S'ajoute à la présentation des projets, la possibilité de « liker » et de laisser des commentaires.



epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE



CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

La concertation numérique proposée par 1001 Rues s'inscrit dans le calendrier d'aménagement du futur parc du centre urbain. Dans cette optique, l'application web « imaginer son parc » s'adapte à chaque étape du projet pour en nourrir le contenu.

De janvier à fin février 2016, la 1ère étape de concertation vise à alimenter la rédaction du cahier des charges de maîtrise d'œuvre. Les résultats de cette e-concertation seront compilés dans un cahier des charges citoyen qui sera annexé au cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre. Une synthèse de la concertation sera mise en ligne afin que les citoyens aient connaissance des résultats de leur collaboration.

Durant cette étape, des ateliers vont être animés dans les établissements scolaires du Val d'Europe pour sensibiliser les jeunes élèves de façon globale à l'urbanisme et plus spécifiquement à la démarche de concertation initiée pour l'aménagement du futur parc du centre urbain. Des temps d'échanges et d'utilisation de l'application « imaginer son parc » leur permettront de créer leur parc idéal.

A partir de l'été 2016, la 2ème étape de concertation consistera à alimenter le travail de la maîtrise d'œuvre retenue. L'application web « imaginer son parc » proposera aux usagers de réagir sur le projet proposé par la maîtrise d'œuvre, tant sur le plan global, que sur des espaces précis ou encore sur des ambiances spécifiques.

Une fois le parc urbain achevé, EPAFRANCE envisage des modalités d'autogestion de certains de ces espaces. L'objectif est de pérenniser le principe de participation citoyenne et de permettre aux usagers de continuer à s'exprimer pour faire évoluer leur parc au travers d'un outil numérique adapté.

LE FUTUR PARC DU CENTRE URBAIN, UN ÉLÉMENT IDENTITAIRE FORT

CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr



Situé à l'interface entre les quartiers du Val d'Europe et la destination touristique Euro Disney, le futur parc du centre urbain a pour vocation de s'adresser à tous les publics du territoire et de devenir un espace de vie partagé, intergénérationnel, où le vivre ensemble prend tout son sens. Son aménagement est piloté par EPAFRANCE en partenariat avec la ville de Serris, Val d'Europe agglomération et la société Euro Disney. Tous se réunissent autour d'une même ambition, faire de ce futur parc un lieu « d'émerveillement ».

Inscrit dans un vaste projet de trame verte et bleue, le futur parc du centre urbain intègrera, sur une superficie d'environ 16 hectares, le square existant de 2 hectares, le jardin situé derrière la mairie, ainsi que le bassin de rétention des eaux pluviales déjà existant. Cet espace paysager, véritable « poumon vert » du Val d'Europe, sera évolutif, capable de se transformer au gré des années pour s'adapter aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques de ses usagers.

L'objectif du futur parc du centre urbain est de réunir des publics diversifiés – habitants du Val d'Europe, touristes de loisirs et d'affaire, actifs, clients des centres commerciaux Val d'Europe et Vallée Village – et de leur offrir une expérience adaptée à leurs diverses attentes. Figure centrale du Val d'Europe, ce futur parc constituera un lieu de vie commun, intergénérationnel, participant au vivre ensemble.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

LES ESPACES NATURELS AU CŒUR DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

Avec la création d'une trame verte et bleue constitutive du futur parc du centre urbain, EPAFRANCE poursuit son ambition d'aménagement urbain durable et respectueux de l'environnement. Une attention particulière sera portée au maintien et au développement des continuités écologiques ainsi qu'à la gestion harmonisée des espaces et de leurs milieux naturels.

UNE GESTION COLLABORATIVE POUR LE FUTUR PARC

Une fois l'aménagement du futur parc du centre urbain achevé, il sera remis en propriété à Val d'Europe agglomération qui en sera le gestionnaire. Afin de permettre aux usagers d'être véritablement acteurs du devenir et de l'évolution des espaces publics aménagés à leur effet, une gestion « citoyenne » sera proposée pour une partie du parc.

LA CONCERTATION COMME PIERRE ANGULAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC

EPAFRANCE a pour ambition de construire un cahier des charges de maîtrise d'œuvre « partagé » entre les partenaires, les habitants et les usagers potentiels. Pour y parvenir, la démarche de concertation a été menée sur plusieurs volets. Le pan institutionnel a eu pour objectif, au travers d'ateliers, d'impliquer les collectivités et la société Euro Disney afin d'identifier les orientations communes voulues pour le futur parc. La partie dite « touristique » de la concertation a été réalisée auprès des acteurs du tourisme et complétée par des sondages d'opinion menés auprès des usagers de l'espace public – touristes, actifs, clients. Elle permettra in fine d'enrichir la programmation du parc. Enfin, de par l'essence même de l'espace aménagé, espace fédérateur et de rencontre, EPAFRANCE a souhaité mener une démarche de concertation auprès des habitants et des usagers potentiels la plus ouverte possible en impliquant le plus grand nombre de participants et en permettant à tous de s'impliquer dans la conception et la construction de ce futur parc.

CONTACTS PRESSE

—

Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—

Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—

epa-marnelavallee.fr



epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

LE CENTRE URBAIN DU VAL D'EUROPE, UN TERRITOIRE EN PLEIN ESSOR



CONTACTS PRESSE

—

Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—

Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—

epa-marnelavallee.fr

Le Val d'Europe connaît depuis plus de 20 ans un essor sans précédent. L'établissement public d'aménagement du Secteur IV de Marne-la-Vallée, EPAFRANCE, accompagne son développement en conduisant une démarche concertée, avec les collectivités locales et la société Euro Disney, d'aménagement urbain durable et respectueux de l'environnement. Au travers de la ZAC du Pré de Claye, le centre urbain du Val d'Europe connaît aujourd'hui une nouvelle phase d'aménagement.

Situé à 35 kilomètres de Paris, dans le secteur est de Marne-la-Vallée, le Val d'Europe s'étend sur les communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris. Le territoire compte aujourd'hui 30 000 habitants, contre 12 000 en 1999. Anciennement composé de bourgs agricoles, le Val d'Europe s'est très rapidement urbanisé, avec un développement démographique et économique important, notamment grâce à l'ouverture en 1992 d'Euro Disney - première destination touristique d'Europe avec 14,2 millions de visiteurs en 2014 - et en 2000 à celle du centre commercial Val d'Europe qui attire chaque année 16 millions de clients.

UN ESSOR ACCOMPAGNÉ PAR UN AMÉNAGEMENT TERRITORIAL MAÎTRISÉ ET COHÉRENT

L'aménagement du centre urbain du Val d'Europe est assuré par EPAFRANCE, en partenariat avec les collectivités locales et la société Euro Disney. La ZAC du Pré de Claye s'étend sur 69 hectares dont 3 ha situés sur Bailly-Romainvilliers, 5 ha sur Coupvray et le reste sur Serris. La programmation prévoit dans une première phase la création de quartiers d'habitation, d'un parc urbain et d'équipements structurants. Une seconde phase porterait sur la réalisation d'un quartier hôtelier lié à l'exploitation du parc d'attraction Euro Disney. Le tissu urbain du Val d'Europe est composé selon des principes d'alignement du bâti en front le long des rues, de maillage orthogonal, d'îlots ouverts et traversant, d'unité architecturale et urbaine, de continuité et de hiérarchie des espaces publics. La ZAC du Pré de Claye s'inscrit pleinement dans la continuité de cette trame urbaine existante.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE/EPAFRANCE

UNE PROGRAMMATION SOLIDAIRE ET DIVERSIFIÉE

Ces futurs développements s'inscrivent dans un projet d'aménagement territorial cohérent, avec une attention particulière portée sur les équilibres sociaux, économiques et humains, rendus possibles grâce à la mixité des programmes - bureaux, activités, services et logements - ainsi qu'aux équipements publics et privés qui seront développés.

Le programme prévisionnel de la ZAC du Pré de Claye, inscrit dans le Projet d'Intérêt Général (PIG), projette la construction d'un parc résidentiel de 1 800 logements et de 400 unités d'hébergement dédiés prioritairement aux étudiants et employés. La mixité sociale sera garantie par un ratio de 25% de logements locatifs sociaux et de 15% de logements en accession à la propriété à prix maîtrisés.

Ces nouveaux quartiers intégreront les équipements publics et privés nécessaires – écoles, crèches, gymnases, etc. – pour répondre aux besoins de leurs futurs habitants. Des commerces et des services de proximité viendront également contribuer à leur mixité fonctionnelle et à leur animation.

EURO DISNEY ET EPAFRANCE : UN PARTENARIAT UNIQUE EN FRANCE

Euro Disney intervient en tant que développeur du Val d'Europe dans le cadre d'un partenariat public/privé unique en France résultant de la convention signée en 1987 par l'Etat, la région, le département, la RATP, l'EPA et la Walt Disney Company.

CONTACTS PRESSE

—

Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TEL : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—

Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TEL : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—

epa-marnelavallee.fr



epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

UNE CONNEXION MULTIMODALE ENTRE LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DU CENTRE URBAIN

EPAFRANCE poursuit le développement urbain du Val d'Europe en intégrant une plus grande complémentarité et de meilleurs équilibres en matière de transport, à l'échelle de tout le territoire. Le Val d'Europe dispose d'ores-et-déjà d'un bon niveau de desserte en transports en commun, avec ses deux gares du RER A, Marne-la-Vallée – Chessy et Val d'Europe – Serris, ainsi que celle du TGV Marne-la-Vallée – Chessy. Pour compléter cette offre, des mesures conservatoires seront mises en place pour le passage d'une voie dédiée aux transports en commun. Une desserte routière de qualité enrichira l'accessibilité du Val d'Europe avec la création de deux échangeurs à Serris et à Bailly-Romainvilliers, qui permettront des accès directs à l'autoroute A4. Le réseau de pistes cyclables, déjà très important, sera progressivement complété par des itinéraires fonctionnels et de loisirs. Cela passe notamment par une optimisation du maillage des pistes cyclables sur l'ensemble de la ville et par la mise en place d'un réseau cohérent d'itinéraires cyclables, aménagés et signalisés.

LA NATURE DANS LA VILLE

Poumon vert du centre urbain du Val d'Europe, le futur parc du centre urbain, avec ses 16 hectares de superficie ainsi que ses prolongements sous forme de coulée verte, constitue un des éléments fédérateurs et structurants du projet d'aménagement de ce territoire.

Depuis sa création, Marne-la-Vallée préserve les paysages et intègre de grands espaces naturels – bois, forêts, parcs, bassins, etc. – dans ses projets d'urbanisme. La mise en place d'une trame verte et bleue, dès les années 1980 dans le secteur du Val Maubuée, s'est poursuivie dans les années 1990 et 2000 sur les territoires de Marne-et-Gondoire et du Val d'Europe. L'aménagement du futur parc du centre urbain s'inscrit dans cette stratégie territoriale.

CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr



epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

EPAMARNE / EPAFRANCE 40 ANS DE SAVOIR-FAIRE RECONNUS

Fruits d'un partenariat original entre l'Etat et les collectivités locales, les établissements publics d'aménagement (EPA) ont pour missions de contribuer à impulser, à mettre en oeuvre et à accompagner le développement de ce territoire. Leur ambition : créer une ville durable et désirable. Ils participent de manière significative à la production de logements en Ile-de-France et appuient les acteurs publics et privés pour favoriser le développement économique du territoire et la création de valeur.

CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

Les établissements publics d'aménagement, EPAMARNE et EPAFRANCE, bénéficient d'une expérience unique en matière d'aménagement urbain. Ils accompagnent depuis plus de 40 ans le développement de Marne-la-Vallée et contribuent, aux côtés des acteurs locaux – collectivités locales, architectes, entreprises, investisseurs, promoteurs, société civile... – à faire de la ville nouvelle un territoire équilibré : équilibre entre habitats et emplois, équilibre entre espaces ouverts et espaces bâtis, équilibre social et générationnel, équilibre en matière de mobilités, équilibre entre l'homme et la nature...

Leur ambition : créer une ville durable et désirable, une ville européenne du XXIème siècle qui réponde aux grands enjeux en matière de transition énergétique, de préservation des ressources naturelles, de dérèglements climatiques, ou encore de tensions sur les finances publiques et privées... Autant de défis qu'ils tentent de relever, en lien constant avec les collectivités locales, afin de bien adapter les projets aux nouvelles attentes des citoyens.

Leurs missions les conduisent à assurer toutes les fonctions traditionnelles du métier d'aménageur, pilotant les équipes de professionnels en charge de chacune des étapes, depuis le projet initial dans ses premières esquisses jusqu'à l'exécution des travaux, en passant par toutes les phases intermédiaires, en association étroite avec les élus.

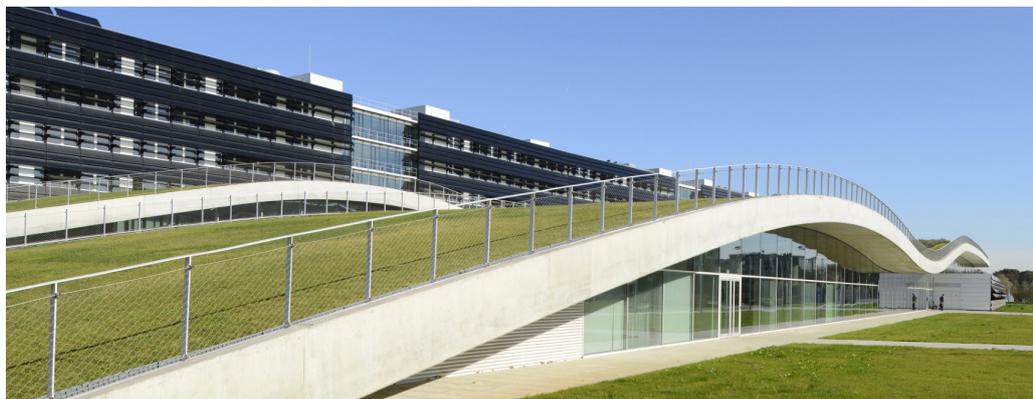
Leur organisation en mode projet leur confère une véritable capacité à piloter les opérations de manière globale et intégrée. Qu'il s'agisse de la réalisation d'un bâtiment, d'un équipement public, d'une infrastructure, de l'aménagement d'une ZAC ou d'un projet de grande envergure, les EPA disposent de l'ensemble des compétences et expertises, tant en interne qu'à travers leurs partenariats, pour accomplir les missions qui leur sont confiées. Ils ont également développé un réel savoir-faire en matière d'aménagement urbain durable et se sont vu récompensés par des trophées nationaux pour la qualité et l'innovation de leurs opérations, grâce notamment à leur vaste réseau de partenaires d'excellence.

Outre leur expertise en matière de génie urbain, les EPA ont une connaissance unique du territoire, de ses acteurs, de ses dynamiques, ses atouts, ses potentiels et perspectives. Contributeurs essentiels à l'attractivité du territoire, les EPA sont extrêmement performants pour accompagner les porteurs de projet à chaque étape de l'opération. Qu'il s'agisse de logements, de programmes économiques clé en main, de projets en blanc ou pré-commercialisés, de bureaux, de locaux d'activités ou encore de commerces, ils apportent leur appui technique tout au long du projet et les valorisent dans le cadre de la promotion de ce territoire.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE

LES PARTENAIRES



CONTACTS PRESSE

—
Mathilde CHARPENTIER

Directrice de la communication
et des Relations publiques

TÉL. : 01 64 62 45 84

MAIL :

m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

—
Amélie FERRAND

Chargée de communication
et des Relations presse

TÉL. : 01 64 62 44 12

MAIL :

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

—
epa-marnelavallee.fr

Serris
Val d'Europe

À 30 minutes de Paris, par autoroute ou RER, en TGV de Londres, Bruxelles ou du sud de la France, Serris se présente aujourd'hui comme un des pôles majeurs du développement en Ile-de-France. Membre de Val d'Europe agglomération comprenant 5 communes, Serris inscrit son action dans le projet intercommunal.

Située dans le secteur IV de Marne la Vallée, à proximité des parcs Disney, la Commune de Serris (près de 9 000 habitants) se caractérise par un développement démographique constant : 150 logements supplémentaires en moyenne chaque année. La participation des habitants à la vie de la cité est encouragée grâce à l'organisation de réunions de quartier et au soutien de concertations innovantes. Serris est une ville attractive, moderne et entreprenante. Comptant aujourd'hui 1300 entreprises, elle constitue la vitrine économique du Val d'Europe. La Commune dispose de nombreux équipements : 4 groupes scolaires (bientôt 5), 1 collège, 1 lycée, 1 université, 2 médiathèques, 1 salle de spectacles, 3 équipements Petite Enfance, 2 gymnases, 1 gare RER. La ville accueille également un des centres commerciaux les plus importants d'Europe (plus de 23 millions de visiteurs par an pour le Centre Commercial Val d'Europe et la Vallée Village).

Euro Disney Associés S.C.A. ✦

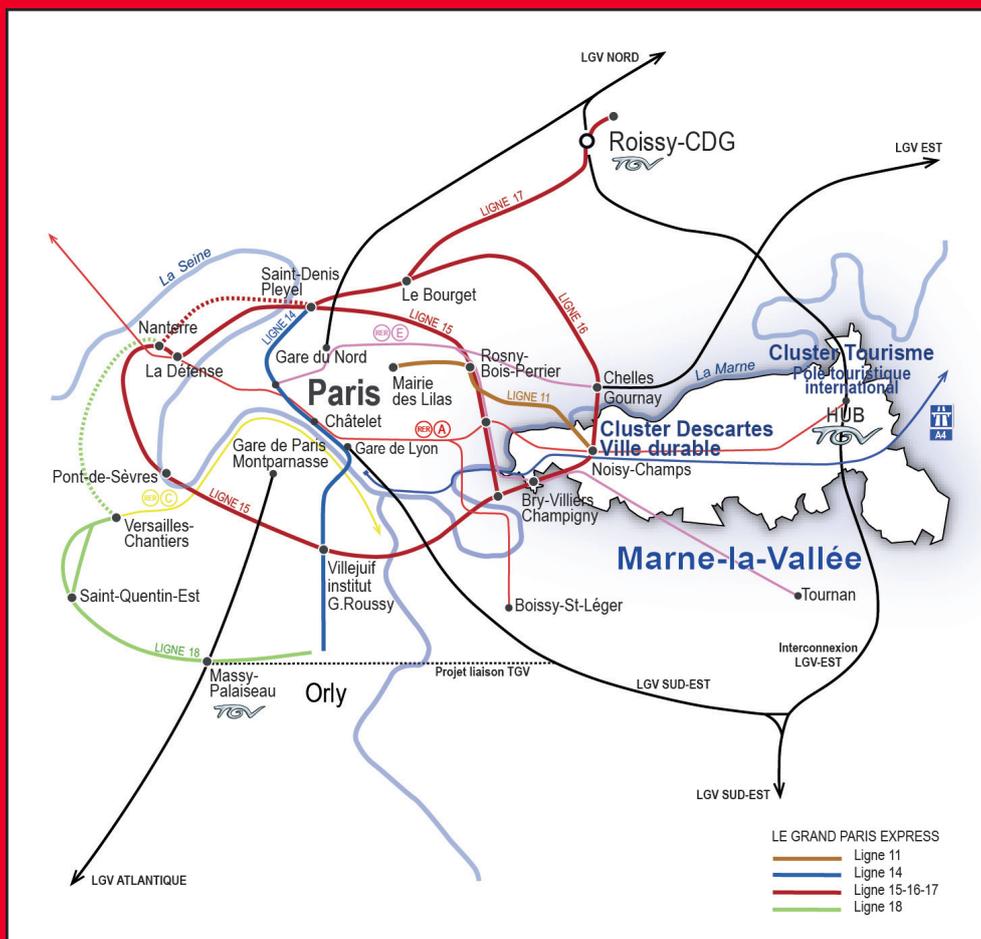
Le groupe exploite le site de Disneyland® Paris qui comprend le parc Disneyland®, le parc Walt Disney Studios®, sept hôtels à thèmes d'une capacité totale d'environ 5 800 chambres (sans tenir compte des quelque 2 700 chambres des hôtels exploités par des partenaires tiers, localisés près du site), deux centres de congrès, le centre de divertissements Disney® Village et un golf. L'activité du groupe comprend également le développement d'un site de 2 230 hectares, dont la moitié reste à développer. Les actions d'Euro Disney S.C.A. Groupe sont inscrites et cotées sur NYSE Euronext Paris



1001Rues est une agence d'assistance à maîtrise d'usage. 1001Rues conseille les maîtres d'ouvrages dans la conception et la mise en service de projets destinés aux habitants et à tous les usagers du territoire concerné. Créée en 2014, l'agence en place des outils pour mettre en œuvre et faciliter différentes missions : Communication d'opérations sur le territoire, e- Concertation, avec la mise en place d'une application web, réalisation de cahiers des charges issus des usagers.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE



MARNE LA VALLÉE

EPAMARNE / EPAFRANCE

EPAMARNE / EPAFRANCE
 5, boulevard Pierre Carle - Noisiel
 77448 Marne-la-Vallée Cedex 2
 Tél. : 01.64.62.44.00 - Fax : 01.64.80.58.44

www.epa-marnelavallee.fr